

Déclaration à la presse :

Visite de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée des violences sexuelles en conflit en République centrafricaine du 17 au 19 mars 2014.

La Représentante spéciale du Secrétaire général chargée des violences sexuelles en conflit, Madame Zainab Hawa Bangura, a conduit sa deuxième visite officielle en République Centrafricaine du 17 au 19 mars 2014. L'objectif de sa visite était de faire un état des lieux des violences sexuelles liées au conflit et discuter avec les autorités centrafricaines et les partenaires des modalités pratiques pour la prévention et la réponse au phénomène, y compris l'assistance aux victimes.

Madame Bangura a rencontré Son Excellence Madame Catherine Samba-Panza, Chef d'Etat de la Transition, et la ministre de la Santé publique, des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Dr Marguerite Samba. Elle s'est entretenue avec le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et chef du Bureau Intégré de Nations Unies pour la Consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA), le Général Babacar Gaye, et le Représentant de la Présidente de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission internationale de Soutien en République centrafricaine sous contrôle africain (MISCA), des organisations de femmes et de jeunes, des membres de la société civile et des agences humanitaires. Madame Bangura s'est rendue à Bossangoa, où elle a échangé avec des personnes déplacées, des travailleurs humanitaires, ainsi que des unités opérationnelles de la MISCA.

Malgré l'amélioration de la situation sécuritaire surtout à Bangui, la situation en République centrafricaine demeure grave pour la plupart des Centrafricains, particulièrement les femmes et les enfants. Des centaines de milliers de personnes déplacées ne sont pas en mesure de rentrer chez eux à cause des crimes atroces qui sont en train d'être commis par les acteurs de la violence intercommunautaire et religieuse. Madame Bangura a reçu des témoignages de différents interlocuteurs faisant état de violences sexuelles qui continuent à être utilisées par les anti-Balaka et les ex-Selekas pendant les attaques ciblant des civils. Ces crimes incluent plusieurs incidents de viols individuels et en groupe, des mariages forcés, des mutilations sexuelles des enlèvements et l'esclavage sexuel.

La Représentante spéciale condamne avec fermeté ces atrocités et lance un appel aux parties pour une cessation immédiate de ces violences. Elle tient à rappeler aux parties en conflit, y compris les ex-Selekas et les anti-Balaka, que ses crimes seront punis tant par des juridictions nationales qu'internationales.

Madame Bangura reste préoccupée par l'insuffisance de l'assistance multisectorielle pour la prise en charge des victimes des violences sexuelles et l'absence de l'autorité

de l'Etat, particulièrement le manque de l'appareil judiciaire et des forces de sécurité, qui contribuent au climat d'impunité totale.

Son Excellence Madame Catherine Samba-Panza a renouvelé l'engagement de la République centrafricaine pour lutter contre les violences sexuelles, exprimé à travers la signature du Communiqué conjoint par les Nations Unies et le Gouvernement en décembre 2012.

Comme action immédiate pour combattre l'épidémie de violences sexuelles liées au conflit, le Chef de l'Etat de la Transition et la Représentante spéciale ont convenu du déploiement à Bangui d'une Unité d'intervention rapide de la Gendarmerie nationale pour répondre aux incidents de violences sexuelles en conflit, avec l'appui des Nations Unies. Madame Bangura lance un appel aux femmes afin qu'elles s'approprient le dialogue et participent à la réconciliation nationale en vue du rétablissement de la paix. Elle exhorte les agences humanitaires et les bailleurs de fonds à mobiliser des capacités et des ressources pour faire face aux défis relevés, en vue d'accroître l'assistance aux victimes, améliorer la collecte des données et soutenir la réhabilitation immédiate du système judiciaire.